

ÊTRE PARENTS

à Saint-André de Sangonis



Loisirs

Éducation



Communication



Accompagnement



Santé



Pour mon enfant
de 0 à 25 ans

Avec plus de 70 bébés saint-andréens qui naissent en moyenne chaque année et 1500 enfants qui fréquentent les écoles maternelles et élémentaires ainsi que le collège de la ville, les plus jeunes sont très nombreux sur notre territoire.

Pour accompagner et faciliter le quotidien de leurs parents, les pouvoirs publics doivent jouer le rôle de facilitateur d'accès à l'information et aux services de proximité.

À Saint-André de Sangonis, les lieux ressources ne manquent pas. Afin de vous aider, ce guide répond autant que possible aux questions que vous pouvez vous poser. Conçu par le réseau Parentalité, en partenariat avec le Conseil départemental, la CAF de l'Hérault, et les professionnels du secteur, le guide de la parentalité est un outil qui recense conseils, informations, contacts utiles et annuaire des structures d'accompagnement.

Il vient en complément du guide des associations annuel et vous permettra de vous orienter dans le paysage local.

Parce que l'accompagnement à la parentalité doit être une priorité et servir notre futur à tous.

Remerciements : nous tenons à remercier tous les acteurs de la parentalité sur le territoire ayant permis la réalisation de ce guide tant pour leurs conseils que pour leur investissement permettant de faire vivre le Réseau Parentalité à Saint-André de Sangonis.



Conception, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68
Service communication mairie :
04 67 57 00 64 - <https://mairie.saintandredesangonis.com>



Quel mode d'accueil?

Crèche intercommunale « Chrysalides et Papillons »

Elle accueille 28 enfants de 2 mois et demi à 4 ans, répartis en deux groupes selon l'âge. Elle est gérée par la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (CCVH) qui a la compétence petite enfance.

Son fonctionnement :

Elle fonctionne du lundi au vendredi à la journée, à la demi-journée, à l'heure en fonction de vos besoins, soit de façon régulière (planning fixe) ou de façon occasionnelle (selon disponibilités).

Divers ateliers sont proposés aux enfants au cours de la journée dans un environnement stimulant : jeux libres, jeux éducatifs, jeux de motricité... Des intervenants extérieurs proposent de l'éveil musical, des contes.

L'équipe est composée d'une infirmière puéricultrice, d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'animatrices. Deux personnes chargées de l'entretien des locaux sont aussi présentes sur la structure. Un cuisinier prépare les repas essentiellement bio tous les jours.

Contact :

04 67 67 87 67

multiaccueil.saintandre@cc-vallee-herault.fr

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault compte 4 autres crèches dans lesquelles vous pouvez également faire une demande si vous le souhaitez : Crèche Les Pitchounets à Aniane, Crèche Les Calinous à Gignac, Crèche Le Berceau à Montarnaud et Jardin d'enfants Les Lutins à Montperroux.

Pour toute demande d'information et de pré-inscription, vous pouvez contacter directement la structure choisie ou remplir un formulaire en ligne à l'adresse suivante : **<https://www.cc-vallee-herault.fr/vie-pratique/famille/petite-enfance-312.html>**

Contact secrétariat : 04 67 56 41 94

Trois micro-crèches (privées) sont également présentes autour de St André de Sangonis sur les communes de Brignac, Le Pouget et St Pargoire (pour tous renseignements, les contacter directement).



Une micro-crèche va prochainement ouvrir à Saint-André de Sangonis. Elle sera portée par l'association « Tout pour la famille » et comptera 10 places. (pour tous renseignements, les contacter directement).

Relais Assistants Maternels (RAM service intercommunal)

Le relais propose aux familles un accueil personnalisé sur rendez-vous pour :

- Les informer sur les différents modes d'accueil d'enfants de 0 à 6 ans,
- Les accompagner dans les démarches administratives parents/employeurs (contrat de travail, fiche de paie, législation...) et informer sur les aides auxquelles les familles peuvent prétendre
- Leur proposer une liste actualisée des places disponibles chez les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s
- Échanger avec un professionnel sur les questions éducatives ou relationnelles et participer à des animations et des conférences (santé, parentalité).

Des animations pour les enfants

Le RAM organise des animations collectives pour partager des moments ludiques et conviviaux en présence et sous la responsabilité de l'assistant(e) maternel(le) : jeux, lecture, musique, motricité...

Ces temps permettent aux enfants de rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes, participer et découvrir différentes activités pour favoriser son développement, se préparer à la vie en collectivité au travers d'une socialisation douce et progressive.

Contact : 04 67 56 41 94
ou ram.ccvh@cc-vallee-herault.fr



Quelle école ?

La commune de St André de Sangonis compte un groupe scolaire public, **les écoles maternelle et élémentaire publiques.**

Les enfants y sont accueillis dès la rentrée scolaire de l'année (civile) de leur 3 ans. La pré-inscription se fait en mairie. Il faudra fournir les photocopies des documents suivants mais présenter également les originaux :

- Livret de famille : parents + enfant(s) concerné(s)
- Pièce d'identité des responsables légaux
- Vaccins à jour ou attestation du médecin
- Justificatif de domicile
- un certificat de radiation (uniquement en cas de changement d'école).

Une fois les documents pré-cités fournis, vous devez prendre rdv avec le directeur d'établissement.

**Informations au : 04 67 57 00 60
ou accueil@sangonis.fr**

École maternelle R.Gaubil :
Cours de la Liberté – **04 67 57 66 19**
ce.0340657e@ac-montpellier.fr

École Elémentaire R.Gaubil :
- Site A.Randon (sections CP au CE1)
Cours de la Liberté
04 67 57 23 51
- Site A.Frank (sections CE1 au CM2)
chemin des Fontanelles
04 67 57 84 45
ce.0340658e@ac-montpellier.fr

Un service d'Accueil de Loisirs Périscolaire est assuré sur chaque site scolaire, le matin à partir de 7h30, le midi et le soir jusqu'à 18h30. Ce service est assuré par l'UFCV (modalités d'inscriptions dans l'onglet « mode de garde »).

La commune compte également une école primaire privée.

L'école Ste Jeanne d'Arc est une école privée catholique

sous contrat avec l'État. Une garderie y est assurée le matin à partir de 7h45 et le soir jusqu'à 18h00. Un service de restauration est également disponible le midi.

Contact : 04 67 57 80 10
ogec34725@orange.fr

Site web de l'école
<https://www.ecolestejeannedarc.fr/>

Quel mode d'accueil ?



Les Accueils de Loisirs Péricolaires (ALP) et sans hébergement (ALSH)

Nombreuses sont les familles ayant besoin d'un mode de garde durant l'année, tant sur les périodes scolaires que durant les vacances. C'est pourquoi la commune a mis en place des Accueils de Loisirs Péricolaires et sans hébergements, en partenariat

avec la Caisse d'Allocation Familiales de l'Hérault et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. L'organisation de ces accueils est actuellement confiée à l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances).



Les Accueils de Loisirs Péricolaire

(ALP) maternel et élémentaire accueillent vos enfants dans chaque école le matin à partir de 7h30, durant la pause méridienne avec un service de restauration et le soir jusqu'à 18h30

pendant les journées d'école. La présence d'un enfant nécessite une réservation préalable et un dossier d'inscription.

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement

(ALSH) maternel et élémentaire accueillent vos enfants de 3 à 12 ans les mercredis et durant les vacances scolaires à partir de 7h30 jusqu'à 18h00. Les accueils se font à la journée ou demie journée avec ou sans repas, afin

de s'adapter au mieux à vos besoins. Des séjours et des journées de sorties pourront également être proposés durant les vacances scolaires. La présence d'un enfant nécessite **une réservation préalable et un dossier d'inscription.**

Les équipes :

Chaque Accueil de Loisirs est composé d'un directeur et d'un groupe d'animateurs qualifiés (80%), des stagiaires

préparant un diplôme de l'animation peuvent être accueillis durant l'année.



Dossier d'inscription :

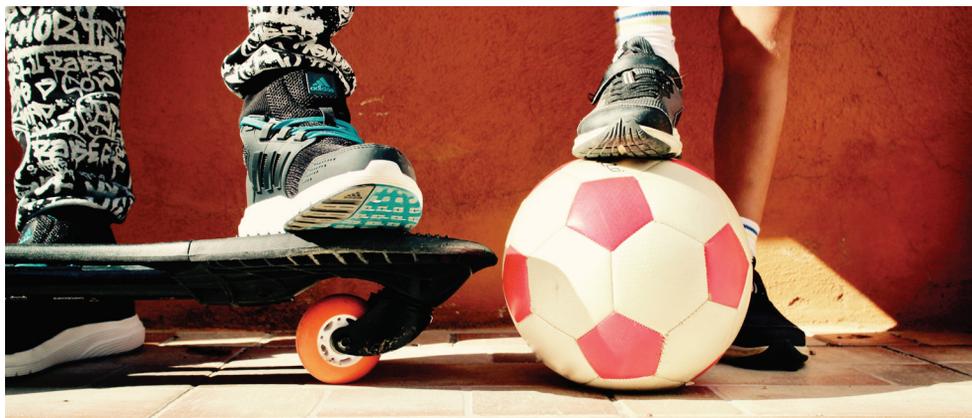
- Fiche de renseignements dûment complétée (disponible sur le site de la commune ou en mairie)
- attestation de vaccinations à jour ou photocopies des pages des vaccins du carnet de santé
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- assurance responsabilité civile
- N°allocataire CAF ou le cas échéant l'avis d'imposition du foyer en N-2.

Les tarifs de ces accueils sont modulés et adaptés aux revenus et à la composition des foyers.

Contact inscription :

Pôle jeunesse 04.67.57.05.43 polejeunesse@sangonis.fr

Contact direction équipe d'animation : 06.46.64.86.50



Quelle école ?

Collège public Max Rouquette

Contact : 04.99.63.69.77

Le collège Max Rouquette a ouvert ses portes en 2006 pour accueillir les élèves issus des écoles de St André de Sangonis, Montpeyroux, Ceyras, St Félix de Lodez, St Saturnin de Lucian et St Jean de Fos. 741 élèves étaient attendus à la rentrée 2019.

Plus d'informations :

<https://clg-rouquette-standredesangonis.ac-montpellier.fr/>

Une convention a été signée entre la municipalité et le collège pour l'intervention du directeur de l'accueil de loisirs (ALSH) adolescent durant la pause méridienne. Celui-ci propose des activités culturelles et sportives au trimestre les mardis et vendredis de 13h00 à 14h00.

Les loisirs

Accueil de Loisirs Sans Hébergement Ados

Votre enfant peut être accueilli les mercredis, samedis et durant les vacances scolaires l'après-midi. Il

participera à des activités, sorties, séjours, projets de groupe et temps libres encadrés par l'animateur référent.



Dossier d'inscription :

- Fiche de renseignements dûment complétée (disponible sur le site de la commune ou en mairie)
- attestation de vaccinations à jour ou photocopies des pages des vaccins du carnet de santé
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- assurance responsabilité civile
- N°allocataire CAF ou le cas échéant l'avis d'imposition du foyer en N-2.

Les tarifs de ces accueils sont modulés et adaptés aux revenus et à la composition des foyers.

Contact inscription : Pôle jeunesse 04.67.57.05.43 polejeunesse@sangonis.fr

Contact direction : 06.60.80.71.82

DU SOUTIEN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES FAMILLES

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Vous y trouverez les services suivants : des consultations gratuites assurées par un médecin et une puéricultrice pour suivre la croissance et la santé du nourrisson et du jeune enfant : poids, taille, vue, éveil..., des vaccinations gratuites, des visites à domicile d'une puéricultrice, des informations pratiques et des conseils pour éduquer votre enfant sur son alimentation, son hygiène....

Accueil le lundi matin sans rendez vous et le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois sur rendez-vous, de 14h00 à 17h30.

Le public :
Pour les enfants jusqu'à 6 ans.

Parc d'activités du Calmacé
34150 Gignac.

Contact : 04.67.67.88.55

Antenne médico sociale de Gignac

Contact : 04.67.67.30.50

Permanence d'une assistante sociale

le mercredi (semaine paire) sur rendez-vous, cours Ravanières sur la commune.

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) *

Pour les jeunes enfants jusqu'à 6 ans dont le développement doit être suivi, présentant des retards de langage, des difficultés motrices (grande prématurité...) Rattaché au CHU (Centre hospitalier universitaire) de Montpellier.

Centre médico-psychologique de l'enfant et de l'adolescent (CMPEA) *

Pour les enfants et jeunes jusqu'à 16 ans ayant des troubles du développement, troubles des apprentissages, troubles de l'attention, troubles anxieux... Rattaché au CHU de Montpellier.

Centre médico-psycho pédagogique (CMPP)

Pour les enfants et jeunes jusqu'à 20 ans ayant des difficultés d'adaptation, difficultés scolaires, troubles du comportement... Géré par l'association PEP34.

Contact : 04 67 12 81 92

** Orientation des familles vers le CAMSP et le CMPEA par les professionnels de la santé et de l'enfance (médecin traitant, service de protection maternelle et infantile, école, crèche...)*

DU SOUTIEN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES FAMILLES

CCAS

Le CCAS intervient dans la prévention et de développement social de la commune. Il assiste et soutient les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées,

Dans le cadre de missions sociales légales, le CCAS s'investit dans des demandes d'aide sociale (comme l'aide médicale ou les demandes de logement social).

Il participe également à l'animation sociale du territoire à travers différentes actions (après-midi récréative, semaine bleue, sortie 3ème âge..).

Contact : 04.67.57.04.60

**Permanence téléphonique mardi /
vendredi 9h-11h30**

**Permanence physique sans rdv jeudi
9h-11h30**

Halte pouce

Halte pouce est un espace dédié aux familles, aidants et personnes porteuses d'un handicap. Ce service est gratuit. Vous pouvez prendre rendez-vous pour un entretien personnalisé quand vous le souhaitez.

Les intervenants vous accompagnent pour :

- Vous aider à formuler vos besoins

- Vous aider à vous repérer dans le secteur médico-social
- Vous aider dans vos démarches administratives

**Permanence sur Gignac les jeudis du
mois au Centre Social Le Mescladis sur
RDV.**

Contact : 07.79.82.81.15



DU SOUTIEN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES FAMILLES

Parent'ailes

Parent'ailes est un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) reconnu par la Caisse d'Allocation Familiale de l'Hérault et rattaché à l'association « jouons en ludothèque ».

Ce lieu d'accueil parents enfants est ouvert à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte familial, ainsi qu'aux femmes enceintes et leur compagnon.

L'entrée est libre, gratuite, sans inscription préalable.

L'équipe, une psychologue et une animatrice, vous accueille les jeudis de 8h30 à 12h30 Salle polyvalente, square Aussel cours de la Liberté, en face de l'école Roger Gaubil

Contact : 04.67.69.00.81
jouonsenludotheque2@orange.fr
www.jouonsenludotheques.fr

Association « Allez savoir »

Reconnu comme étant un Espace de Vie Sociale sur la commune par la Caisse d'Allocation Familiale de l'Hérault, cette association composée de salariés et bénévoles propose différentes actions gratuites dont :

Le soutien en Anglais pour les enfants scolarisés du CP au CM2.

Cet accueil a lieu tous les mardi soir à 17h00 (en période scolaire).

Remises à niveau scolaire pour les enfants et jeunes du CP à la Terminale (matières générales, langues, sciences...).

Contact Mme ARNAUD :
06.88.05.50.48 et 04.67.63.51.80
19 Cours Ravanières
34725 St André de Sangonis
evsallezsavoir@gmail.com

Le Point Information Jeunesse

Quel que soit votre situation, que vous soyez collégiens, lycéens, étudiants ou parents, vous pouvez venir au PIJ.

Le P.I.J (Point Information Jeunesse) dispense une information « pratique, complète, impartiale, exacte, actualisée et gratuite dans différents domaines, comme : l'organisation des études, les

métiers et les formations, l'emploi et les jobs, la formation continue, la vie quotidienne, le logement, la santé, les droits...

Dans les locaux de la MLJ de Gignac :
2 parc d'activités de Calmacé
Contact : 04.67.54.91.41

DU SOUTIEN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES FAMILLES

Mission Locale des Jeunes (MLJ)

La MLJ a pour mission d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés ou ayant fini leurs études à s'insérer dans la vie active. L'équipe de professionnels les soutiens ainsi dans leur recherche d'emploi, de formation et de financement.



Mission locale Jeunes

CŒUR D'HÉRAULT

**JEUNES
16/25 ANS**

- ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION
- PROJET PROFESSIONNEL, FORMATION, ALTERNANCE, EMPLOI, ENTREPRISES
- INFOS/APPUI DROITS, SANTÉ, MOBILITÉ, LOGEMENT, CITOYENNETÉ

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi au jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h. Vendredi de 8h30 à 12h.
PREMIER ACCUEIL (sans rendez-vous) : Mardi matin à 9h et Jeudi après-midi à 13h30.

E-mail : mljcoeurhlt@orange.fr - [f mlj.ch](https://www.facebook.com/mlj.ch) - www.mlj-coeurherault.fr - Tél. : **04 67 44 03 03**

Une permanence a lieu les mardis après-midi (en semaines impaires) sur RDV au service jeunesse de St André de Sangonis (Cours de la Liberté).

MLJ de Gignac : 2 parc d'activités de Calmacé

Contact : 04.67.54.91.41

mljcoeurhlt-accgignac@orange.fr



DU SOUTIEN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES FAMILLES

Le Comité Local pour le Logement autonome des Jeunes (CLLAJ)

Partenaire de la MLJ, il accueille, informe, et oriente les jeunes de 16 à 25 ans sur toutes les questions liées au logement.

**Maison Salasc – 16 av Maréchal Foch
34800 Clermont l'Hérault**

Contact :

04.67.88.44.70 et 06.34.39.97.24

cllajpayscoeurherault@wanadoo.fr



Caisse d'Allocations Familiales de Clermont l'Hérault (antenne)

46 Boulevard Gambetta
34800 Clermont-l'Hérault

Le lundi de 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h00 (Accueil sur rendez-vous + espace

numérique en libre service) et le mardi 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h00

Contact :

0810 25 34 80 ou www.caf.fr

Réseau Parentalité 34

L'objectif est de faire connaître toutes les actions qui visent à conforter les compétences des parents, à esquisser des réponses aux questions qu'ils se posent dans l'exercice de leur rôle parental, et à faire face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec leurs enfants sur différents secteurs : Accompagnement à la scolarité, Lieux d'écoute et d'orientation, médiation familiale, activités parents-enfants... L'animation du réseau départemental a

été confié à l'Ecole des Parents et des Educateurs de l'Hérault : EPE 34 (site **web : www.epe34.com**).

<http://www.parentalite34.fr/>



Bibliothèque municipale

L'équipe vous accueille chaleureusement, peut vous donner des conseils de lectures et propose divers animations gratuites.

- 2 Jeudis par mois : Temps ludothèque (accès libre et gratuit).
- Tous les 2 mois, un spectacle pour les 0-3 ans (gratuit, sur inscription).
- Animations ponctuelles multimédia et numériques pour les enfants et adolescents (gratuit, sur inscription).
- Animations ponctuelles organisées en partenariat avec les bibliothèques de la vallée Hérault.

La cotisation annuelle est gratuite pour les enfants (0-17 ans) et de 10 euros pour les adultes.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

- Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
- Vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30
- Samedi de 9h à 12h30

**Adresse : 5, rue des fontaines
34725 Saint André de Sangonis
Contact : 04.67.57.90.46
et bibliotheque@sangonis.fr**

**Plus d'informations sur le réseau des bibliothèques de la CCVH à l'adresse suivante :
bibliotheques.cc-vallée-herault.fr**

École de Musique Intercommunale de la Vallée de l'Hérault

L'école de musique intercommunale de la Vallée de l'Hérault s'adresse à tous à partir 5 ans. Elle compte actuellement plus de 350 personnes inscrites.

Les inscriptions se déroulent au mois de juin pour la rentrée suivante et les tarifs sont calculés sur la base votre quotient familial.

Plus d'informations sur la page facebook : École de musique- Vallée de l'Hérault.

**Contact : 04 67 67 87 68
et ecole-musique@cc-vallee-herault.fr
Boulevard du Moulin 34150 Gignac**

Les associations sportives et culturelles

Les offres de loisirs sont importantes grâce aux nombreuses associations présentes sur la commune. Elles proposent divers thèmes autour du sport, de la culture, de l'échange et la cohésion... La municipalité fait éditer chaque année un guide des associations.

Celui-ci est disponible en mairie, vous y trouverez toutes les associations avec leurs coordonnées, public concerné, tarifs... ou téléchargeable sur le site de la commune.

www.mairie.saintandredesangonis.com/sport

La carte ambassadeur pour tous les habitants de la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault

Réservée aux habitants de la CCVH, cette carte nominative est disponible sur simple demande accompagnée d'un justificatif de domicile, à l'Office de Tourisme Intercommunal à Gignac. Une seule carte est délivrée par foyer.

Elle accorde chez la plupart des partenaires, 1 entrée gratuite à partir de 2 visiteurs.

Tous les partenaires sur : <https://www.saintguilhem-valleeherault.fr/carte-ambassadeur>

Carte jeune Région Occitanie

La Région Occitanie accompagne les jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, l'orientation et la formation, le transport, le logement, la culture, le sport ou la santé. La Carte Jeune Région est un outil innovant qui accorde des aides directes pour faciliter la vie des jeunes et augmenter leur pouvoir d'achat, ainsi que celui de leurs familles : Prêt des

livres scolaires papiers et numériques ; l'oRdi pour tous ; La gratuité du 1er équipement professionnel ; L'aide à l'achat d'une licence sportive et l'aide à la lecture de loisirs (20€) ; Aide individuelle au permis de conduire (uniquement pour les jeunes inscrits en apprentissage (permisdeconduire@laregion.fr))

+ d'informations : sitejeune.laregion.fr

Le Pass'Culture Région Occitanie

Expérimentation de la Région Occitanie, le Pass Culture s'adresse aux jeunes de 18 ans. Durant l'année de leur 18 ans, chaque jeune inscrit aura accès à un cagnotte de 500€ pour accéder à des activités artistiques et culturelles (musée, activités de loisirs, achat de matériel...)

Pré-inscriptions et informations sur le site : www.pass.culture.fr





Service Municipal Jeunesse, sport, éducation
Réseau Parentalité

1 cours de la liberté
34725 Saint-André de Sangonis
04.67.57.04.61
service.jeunesse@sangonis.fr

 jeunesse sangonis